

Ministère des Finances
Le Ministre

N° CAB/MIN/FINANCES/ITTE/NG/2014 2336

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
- Chef du Gouvernement,
- (Avec l'expression de ma très haute considération)
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat ;
- Monsieur le Ministre du Plan et SMRM ;
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Monsieur le Ministre de l'Environnement
- Conservation de la Nature et Tourisme ;
- Monsieur le Ministre des Hydrocarbures ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITTE-RDC
- (Tous) à Kinshasa / Gombe

A Monsieur le Directeur Général de la DGI
à KINSHASA-GOMBE

Concerne : Recensement préparatoire des paiements
des industries extractives à l'Etat en 2012

Monsieur le Directeur Général,

Comme vous le savez, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité Exécutif de l'ITTE-RDC a adopté une Feuille de Route avec comme objectif ultime la publication au 31 décembre 2014 du Rapport ITTE-RDC 2012 axé sur la nouvelle Norme ITTE.

Afin de préparer la conciliation des déclarations des parties prenantes - les Industries Extractives et les Régies Financières - le Comité Exécutif tient à actualiser le cadrage du Rapport ITTE-RDC 2012.

A cet effet, je vous demande de fournir sans délai au Secrétariat Technique de l'ITTE-RDC, à titre préparatoire, les informations concernant tous les paiements spécifiques au secteur extractif (minier et pétrolier) perçus par votre Régie en 2012 par entreprise et par flux. Une mission du Secrétariat Technique assignée à collecter les données dont question vous contactera du 15 au 29 juin 2014.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général,
l'expression de ma considération distinguée.

Patrice M. M.
Ministre Délégué.